



## Partagez la route, c'est facile!

Avez-vous remarqué qu'avec l'arrivée de la belle température, les routes se remplissent de plus en plus ? Piétons, cyclistes et patineurs sur roulettes, pour n'en nommer que quelques-uns, côtoient les automobilistes sur les routes de la ville.

Voici quelques trucs pour assurer des déplacements sécuritaires pour tous!

### Signalez vos intentions

Un bon partage de la route débute par une bonne collaboration entre les différents usagers.

- Automobilistes: Utilisez vos clignotants pour indiquer vos intentions !
- Cyclistes: Faites de même en utilisant le code gestuel pour indiquer la direction que vous prenez.
- Piétons: Observez les signalements de déplacement des autres usagers de la route et assurez-vous d'avoir un contact visuel avant de traverser à une intersection.

### Réduisez votre vitesse

Les routes ne sont ni des pistes de course ni une façon de gagner du temps ! Diminuez votre vitesse pour vous laisser plus de temps pour réagir et ainsi réduire considérablement les risques d'accrochages et d'accidents. Quelques km/h de moins ne vous prendront que quelques secondes de plus et pourraient empêcher un accident fatal. Cela s'applique autant aux automobilistes qu'aux usagers à vélo ou à patins à roues alignées !

### Gardez une distance sécuritaire

Lorsque vous dépassez un cycliste ou un piéton, gardez une distance raisonnable entre votre véhicule et l'autre usager de la route. Le Code de la sécurité routière prévoit 1,5 mètre dans une zone où la limite de vitesse est de plus de 50 km/h et 1 mètre sur une route à 50 km/h et moins. Respecter cet espace raisonnable non seulement vous évitera une contravention, mais sera grandement apprécié par la personne vulnérable se déplaçant à pied ou à vélo !

### **Soyez courtois**

Il peut parfois être facile de s'emporter envers les autres usagers de la route. Mais, partager la route adéquatement, c'est traiter les autres usagers avec respect et tolérance, qu'ils soient derrière un volant, à pied ou en vélo. Remerciez les gens qui vous ont facilité la tâche et faites un geste d'excuse lorsque vous commettez une erreur. En tout temps, gardez votre sang-froid !

Pour en savoir plus sur le partage de la route, consultez le site de la [Société de l'assurance automobile du Québec \(SAAQ\)](#).

---

Cette capsule d'information fait partie des actions prises pour sensibiliser la population de Saint-Basile-le-Grand à la sécurité routière dans le cadre de la campagne de sensibilisation municipale « Chaque usager de la route a une vie ». Pour en savoir plus, visitez le [villesblg.ca/partagezlaroute](http://villesblg.ca/partagezlaroute).